



Table de concertation culturelle
de la MRC de Coaticook
294, rue St-Jacques Nord
Coaticook (Québec)
J1A 2R3
819.849.7083 poste 231

**Mémoire de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
déposé à Monsieur Luc Fortin, député de Sherbrooke et ministre de la
Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de
la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de
l'Estrie**

LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE QUÉBÉCOISE

Coaticook, le 29 juillet 2016

La Table de Concertation Culturelle de Coaticook (TCCC) regroupe des représentants de chacune des 12 municipalités formant la MRC de Coaticook. La TCCC a pour mission d'encourager la tenue d'événements culturels, d'aider les artistes émergents de la communauté, de reconnaître le patrimoine sur le territoire, de mettre en valeur son caractère unique et d'entreprendre avec des partenaires, des actions qui pourront assurer sa conservation et sa restauration. La TCCC est ainsi devenue un lieu d'échanges et de concertation depuis plus de 20 ans. Ses réalisations, dont *La Voie des Pionniers*, ont permis de développer un fort sentiment identitaire dans la communauté tout en consolidant des attraits touristiques régionaux autour de la culture et du patrimoine.

Dans la foulée de ces interventions, les membres de la TCCC ont pris connaissance de l'invitation à participer au renouvellement de la politique culturelle du Québec et décidé d'y apporter leur contribution. Actrice de premier plan en matière de développement culturel sur le territoire de la MRC de Coaticook, la TCCC est un agent de diffusion et de rayonnement à la grandeur de l'Estrie. À cet égard, nous pensons que les régions rurales, éloignées des centres urbains et souvent laissées de côté par les nouvelles technologies et les innovations numériques devraient faire l'objet d'une attention particulière par le Ministère. Les régions rurales sont des terres fertiles pour la création culturelle, mais elles n'obtiennent pas la reconnaissance qu'elles méritent quand vient le temps de recevoir du soutien pour la diffusion et la mise en valeur de leurs atouts. Le renouvellement de la politique culturelle du Québec doit reconnaître la spécificité culturelle des régions rurales.

Plusieurs régions rurales vivent la dévitalisation alors qu'elles sont souvent tributaires d'un développement économique mono-industriel. Les plus jeunes quittent pour entreprendre des études post-secondaires ou encore, pour trouver des emplois. Les membres de la TCCC sont d'avis que le développement social et économique des régions peut passer par la reconnaissance de la culture et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager sur leur territoire. Notre propos est fondé sur une volonté sans équivoque de créer des emplois, de développer l'entrepreneuriat, de stimuler la croissance et d'assurer la prospérité en s'appuyant sur la culture et le patrimoine en régions éloignées des grands centres urbains.

« **La culture et le patrimoine comme fondement de la revitalisation sociale et économique en régions rurales** », c'est là l'axe que nous entendons privilégier dans ce mémoire. Notre réflexion s'est appuyée sur les grands thèmes et les questions formulées dans le cahier de consultation déposé par le Ministère. Les thèmes qui sont apparus les plus pertinents à notre propos ont été retenus. C'est ainsi que nous explorerons 5 thèmes en autant de sections.

THÈME 1 : LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La culture est-elle valorisée dans notre milieu ? Bien faiblement et souvent elle est tenue à bout de bras par quelques-uns, bénévoles pour la plupart. La structure et la hiérarchie institutionnelle qui prévalent font en sorte que le traitement accordé tant à la reconnaissance de la culture qu'à la mise en valeur du patrimoine est dissocié du quotidien. Trop souvent on mettra en opposition la culture et l'économie. Les perceptions sont tributaires d'une vision « en silo » du secteur de la culture. Qui plus est, on aura tendance à marginaliser la culture en région par opposition à la culture en milieu urbain. La culture qu'on voit, celle dont on parle et qu'on commente est majoritairement urbaine. L'espace médiatique est celui de la diffusion large et porte peu sur la création. Il ne traite presque pas de ce qui se fait dans nos villages, le long de nos chemins.

Le principal outil d'intervention en milieu rural reste encore la municipalité. On en retrouve 12 dans la MRC de Coaticook. À l'exception des villes, Coaticook et Waterville, nos municipalités regroupent entre

102 personnes à St-Venant-de-Paquette et un peu moins de 3 200 à Compton, en passant par 562 à Barnston-Ouest et 475 à St-Malo. Ces seuls exemples illustrent notre faible population répartie sur de larges territoires. Le maire et les conseillers, conseillères sont nos voisins. Mais quand vient le temps de préparer un budget et de choisir des orientations de développement, on privilégiera les besoins immédiats, mais rarement la culture et le patrimoine. La politique culturelle du Québec devrait cibler de façon plus explicite l'intervention municipale en matière culturelle en milieu rural. La culture ne devrait-elle pas être aussi importante pour les conseils municipaux que la collecte des déchets ou le déneigement ?

Dans nos communautés rurales, l'école du village est souvent le lieu et le seul, où on peut discuter de « culture ». Mais entre les problématiques de décroissance démographique, d'espaces vieillots et peu adaptés, de personnel enseignant surchargé et quelquefois démotivé, comment animer la communauté ? Il nous semble que, même si on peut en comprendre les raisons, l'école a souvent abdiqué ses responsabilités comme foyer de diffusion de la culture dans les petites communautés. Le renouvellement de la politique culturelle devrait être le moment de reconstruire les liens privilégiés avec le milieu scolaire ou de les consolider lorsqu'ils existent. Il y a là une synergie qui est présentement sous-exploitée alors qu'elle nous apparaît essentielle pour assurer la dynamique sociale et communautaire de nos milieux.

Des plus, les réformes administratives et bureaucratiques effectuées par les instances politiques au cours des dernières années ont aboli les lieux de concertation à l'échelle des régions. Des espaces, comme les conférences régionales des élus, favorisaient les échanges. Ceux-ci n'étaient pas tous de nature culturelle, mais ils favorisaient le partage des idées. La mise en commun est essentielle pour reconnaître l'apport de la culture. La culture a besoin d'une « masse critique » pour être diffusée convenablement. Ainsi les communautés rurales ont besoin de lieux de concertation qui soient non seulement orientés vers la production artistique et l'aide aux artistes, mais aussi vers l'animation et la multiplication des agents de communication. Les conseils régionaux de la culture pourraient-ils devenir des centres d'animation et d'accompagnement des conseils municipaux ? Probablement, mais encore faudrait-il leur en donner les moyens ! Le renouvellement de la politique culturelle québécoise est le bon moment pour cibler les interventions en milieu rural, en reconnaissant les conseils municipaux comme intervenants de proximité et les mieux placés pour construire des partenariats avec les établissements scolaires. Ces interventions locales ne pourront être optimisées que par une concertation et un partage à l'échelle de la région

Recommandation 1 : Doter les régions rurales de lieux de concertation et intervenir sur la base d'une vision intégrée du développement de la culture et de la mise en valeur du patrimoine en région.

La TCCC recommande que la Politique culturelle reconnaisse la nécessité de mettre en place des lieux de dialogue, de concertation et d'animation en s'appuyant et en intégrant l'expertise développée par les conseils régionaux de la culture, la proximité des acteurs municipaux et la présence des écoles au cœur de nos villages.

THÈME 2 : L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE

Sujet de bien des conversations, la question de l'environnement numérique n'est pas que l'apanage des créateurs. C'est pour les régions rurales une préoccupation qui touche la survie et le développement. Malheureusement, le Québec n'a pas encore trouvé une réponse adéquate pour en permettre l'accès au

plus grand nombre. Ici encore, la distinction entre le monde urbain et le monde rural est évident. Les citoyens des régions rurales sont traités comme des citoyens de seconde zone tant par les fournisseurs de services d'accès que par les diffuseurs de contenu culturel. L'accès au monde numérique y coûte trop cher et n'est souvent ni performant, ni fiable. Comment penser que le créateur et le diffuseur de culture pourront prendre leur place dans cet environnement qui modèle aujourd'hui les échanges?

L'accès à internet et à des outils numériques performants n'est pas le propos principal du renouvellement de la politique culturelle. Cependant, c'est peut-être là une mission pour le ministre des communications. Un «branchement» digne de ce nom des citoyens en région rurale est un gage de meilleur accès à l'information et à la diffusion. Compte tenu des nouveaux modes de création et de production culturelle, c'est aussi une façon d'attirer les producteurs de contenu culturel et de faire ainsi que nos villages deviennent attractifs.

C'est en voulant fonder le développement social et économique des régions rurales sur la reconnaissance de la culture et de la mise en valeur du patrimoine qu'on se rend compte de l'importance de l'accès à des technologies numériques. Dans un monde où la culture et le patrimoine deviennent des attraits touristiques et dans certains cas, des produits d'appel régionaux, comment pourra-t-on les faire connaître ? Quelles sont les façons les plus pertinentes d'investir pour attirer le visiteur ? Qui voudra investir dans les infrastructures de services ?

Recommandation 2 : Faciliter l'accès à l'univers numérique pour tous en région rurale.

La TCCC recommande que le Ministère de la Culture prenne l'initiative d'identifier et évaluer en collaboration avec le milieu, les besoins « numériques » quant à la création culturelle et à la mise en valeur du patrimoine en région. Ces plans de développement devraient servir de cadre de discussion tant avec les autres intervenants culturels que les fournisseurs de services.

THÈME 3 : LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

Comment entretenir l'intérêt pour le culturel ? Il y a bien sûr les grandes institutions qui, à l'échelle de la région ou du Québec, sollicitent l'intérêt et la participation des uns et des autres. En pratique, cependant, ce sont les gestes de proximité qui ont le plus de chance d'avoir un impact durable. La petite bibliothèque municipale, l'école, le journal de nouvelles locales sont souvent les lieux les plus fréquentés dans nos municipalités. À titre d'exemple, la promotion de la conservation du patrimoine agricole sera davantage visible si le message est transmis via la coopérative agricole locale plutôt que par une publicité anonyme dans de grands médias.

Comment favoriser le développement des artistes si ce n'est en les aidant alors qu'ils sont encore au début de leur pratique et qu'ils ne sont pas encore des artistes en émergence. Il faut créer un milieu susceptible d'encourager l'expression artistique autant chez les plus jeunes que les aînés, un milieu qui favorise autant l'artiste professionnel que l'amateur d'art et de patrimoine. Les écoles de village, les comités culturels locaux, les regroupements communautaires, les événements rassembleurs ont ici un rôle primordial à jouer.

Le dynamisme local dépend pour une bonne part de l'animation que quelques-uns voudront bien consentir. L'animation locale compte essentiellement sur le bénévolat et la contribution financière des plus nantis. Pourquoi pas un programme d'aide au fonctionnement des organismes comme le nôtre, la

TCCC, pour engager de jeunes professionnels qui pourraient être chargés d'animer la création artistique et littéraire dans nos villes et villages. Même s'ils n'y habitent pas tous ou pas encore, il faudrait faire en sorte que les animateurs se déplacent vers nos villages, sur les parvis d'églises ou lors de rencontres aux cafés des aînés pour encourager et soutenir l'intérêt. En fait nos petites communautés ont besoin d'agents d'animation culturelle et de soutien à la créativité.

Il est inexact d'affirmer que le réseau d'équipements culturels est bien établi. Il faut se promener dans nos campagnes, le long de nos chemins et des routes non numérotées pour constater la pauvreté de l'offre culturelle, du peu de souci qu'on se fait pour la conservation du patrimoine, notamment le patrimoine religieux. La région de Coaticook recèle un patrimoine religieux riche et exceptionnel en raison des deux cultures fondatrices qui y ont laissé des témoins remarquables. On y retrouve en effet, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle une colonisation du territoire par des américains, des britanniques, des écossais, des irlandais et par les canadiens-français à la fin du XIX^e siècle. Ils nous ont légué des traditions, des bâtiments, des cimetières familiaux et des croix de chemins qui témoignent d'un passé unique. Comment les sauvegarder ces petites églises en bois et les mettre en valeur ? Comment faire en sorte que ce patrimoine devienne un produit touristique remarquable ? Il faut mettre sur pied des groupes de travail, des entreprises de développement commercial, des organisations dédiées à la gestion et à une exploitation respectueuse de ces richesses propres à nos milieux modestes, mais néanmoins plein de potentiel.

Le patrimoine religieux sur le territoire de la MRC de Coaticook est unique. Il témoigne d'une période charnière de la colonisation. Mais les églises sont souvent l'objet d'un manque d'intérêt et de soins. De nombreux cimetières sont peu ou pas entretenus. Les congrégations religieuses d'origine sont disparues. C'est un patrimoine orphelin. Qui en prendra soin alors que nos communautés peinent à se doter d'outils de développement social?

Recommandation 3 : Développer la relève et l'entrepreneuriat en culture et patrimoine.

La TCCC recommande que l'entrepreneuriat dans le domaine culturel soit enseigné aux jeunes. La relève peine à s'établir. Nous croyons que les nouveaux entrepreneurs dans le domaine culturel contribuent à garder nos villages vivants et dynamiques. Ils améliorent les opportunités d'emplois pour les plus jeunes. Il y a là tout un potentiel de développement pour une économie nouvelle axée sur les ressources culturelles et patrimoniales locales. Il faut miser sur ce qui distingue nos milieux. Encore faut-il s'assurer que les régions aient la capacité de reconnaître leurs avantages et puissent les reconnaître et les mettre en valeur.

THÈME 6 : L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Notre propos ne cible pas l'action internationale. Toutefois, la TCCC est en train de vivre une expérience intéressante de mise en valeur d'un patrimoine commun avec nos voisins du North East Kingdom (VT) et du nord-ouest du New Hampshire. Elle pourra être inspirante pour certains. La MRC de Coaticook est maintenant connue par la **Voie des Pionniers**, parcours de découverte de nos villes et villages. Ces 20 installations sont devenues depuis plus de 5 ans une identification de marque utilisée par Tourisme Cantons-de-l'Est et Tourisme Coaticook pour promouvoir nos attraits.

Le succès est tel qu'à la demande de la Chambre de commerce locale, un pionnier sera bientôt inauguré à Pittsburgh, un village du nord du New Hampshire. De notre côté, nous célébrerons en 2017 l'histoire de

la République de l'Indian Stream qui rappelle une période trouble lors de l'établissement de la frontière entre le Canada et les USA. La célébration de nos pionniers, anglophones et francophones, qui ont colonisé nos terres au XIX^e siècle et au début du XX^e pose constamment le problème du financement pour des communautés de faible population et de ressources limitées. Nous souhaitons que des programmes soient mis en œuvre pour supporter les petites organisations locales afin de célébrer les héros du passé et les faire connaître. À cet égard, nos cimetières sont riches de l'histoire des uns et des autres.

Nous pensons que c'est là un créneau pour stimuler l'activité touristique avec nos voisins américains avec qui nous partageons une bonne partie de l'histoire frontalière. Compte tenu de la richesse de leurs archives et du dynamisme de leurs membres, si elles étaient davantage soutenues, les sociétés d'histoire de notre MRC deviendraient des partenaires incontournables dans cette démarche de reconnaissance et de mise en valeur d'une histoire commune. Nous partageons avec le Vermont et le New Hampshire, une frontière, des ancêtres communs, des noms, des toponymes, des bassins versants, une généalogie, et tout ça, modelé sur un même paysage appalachien qui a vu les migrations nord-sud des Abénakis.

Recommandation 4 : Renforcer les liens culturels entre les communautés transfrontalières

La TCCC recommande que le renouvellement de la politique culturelle du Québec se préoccupe de tisser des liens avec nos voisins du nord du Vermont et du New Hampshire et que la Politique accompagne les organismes locaux pour forger des échanges riches et durables, permettant ainsi de mettre en valeur des attraits touristiques.

THÈME 7 : LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

Les entreprises du milieu culturel sont souvent pour nous des « start up » à soutenir. Mais il faut du capital de risque pour créer ce qui pourrait devenir une « grappe » axée sur la mise en valeur des arts et du patrimoine en région. Ce capital de risque pourrait avoir comme premier objectif de faciliter l'exploration de la chaîne globale de valeur et des emplois qui pourraient être créés par l'émergence d'une grappe des entreprises touristiques locales et régionales. Notre région a besoin de retrouver des points d'ancrage pour assurer sa diversification. Le tourisme à caractère patrimonial est l'un de ces ancrages.

Nos municipalités n'ont ni les moyens financiers, ni techniques d'en soutenir la protection et la mise en valeur. Nous souhaitons que le gouvernement supporte la constitution de Fonds de développement régionaux pour acquérir, restaurer, entretenir et mettre en valeur le patrimoine architectural religieux, agricole et industriel. Ce patrimoine qu'on aura sauvegardé n'aura probablement pas une reconnaissance nationale, mais il deviendra avec le temps une composante du renforcement du sentiment d'appartenance des citoyens et d'une bonification de l'offre touristique. Il pourra même devenir un produit d'appel qui dans notre cas, s'intégrera à notre volonté de développer une identité régionale forte fondée sur la présence des pionniers, de l'histoire et de notre environnement naturel.

Recommandation 5 : Soutenir la création de « grappe industrielle » de la culture et du patrimoine en région.

La TCCC recommande de donner aux MRC et aux municipalités locales la capacité technique et financière de faire les bons choix et de s'assurer que la culture et le patrimoine deviennent les assises d'une « grappe industrielle », dynamique. À cet égard, le MCC envisagera avec intérêt la création de Fonds régionaux de développement de la culture et du patrimoine.

CONCLUSIONS

Les communautés rurales de partout au Québec ont besoin elles aussi, de sentir le souffle culturel. Nos citoyens n'ont ni le temps, ni le désir de faire de longues distances pour s'associer à une démarche artistique populaire. Nous aimerions que nos villes et villages soient aussi le théâtre d'évènements artistiques comme des symposiums de sculptures, des ateliers de production théâtrale, des lieux de création littéraire et des espaces d'intérêt à la « chose » artistique et patrimoniale.

Les ressources manquent parce que nos villes et villages en région rurale se dépeuplent. Les jeunes quittent les régions. Nous devons encourager l'expression locale. Les artistes professionnels pourraient y trouver leur compte en étant rémunérés pour apporter leur expertise. Car, paradoxalement, en même temps que les aspirants ont besoin de mentors, les professionnels n'arrivent pas à vivre de leur art en demeurant en région. Il y a là tout le potentiel pour la création d'un dynamisme communautaire en milieu rural.

Notre mémoire constitue une brève vue d'ensemble des préoccupations des membres de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook. **Nous souhaitons que l'expression culturelle ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager deviennent des moteurs de développement économique pour les régions rurales québécoises.** Nous croyons sincèrement que la culture et le patrimoine peuvent favoriser le développement économique, la création d'emplois et améliorer les mieux-être des petites collectivités rurales. Nous sommes aussi certains que la culture et le patrimoine pourraient des éléments de bon voisinage avec des populations du Vermont et du New Hampshire.

La création d'un dynamisme économique et social en région, c'est là, croyons nous, le prochain défi du Québec culturel. C'est un défi qui nécessite la participation de bénévoles dynamiques et qui requiert la contribution d'artistes et d'organismes de concertation. **Nous pensons que le renouvellement de la politique culturelle du Québec devrait mieux accompagner les petites communautés rurales en leur fournissant des outils techniques et les moyens financiers essentiels à leur développement.**